

Dossier de séance - Session du conseil maritime de façade du 11 décembre 2012

Document 5 ter

Conseil maritime de façade de Méditerranée

Session du 11 décembre 2012

DELIBERATION N° 3 / 2012

**Avis final sur le projet de volet "objectifs environnementaux"
du Plan d'action pour le milieu marin
de la sous-région marine "Méditerranée Occidentale"**

PROJET

Le Conseil maritime de façade de Méditerranée délibérant valablement,

- Vu** la directive n° 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin (directive cadre « stratégie pour le milieu marin »),
- Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L 219-9 et suivants et R 219-2 et suivants,
- Vu** le décret n°2011-492 du 5 mai 2011 relatif au plan d'action pour le milieu marin,

Considérant l'avis émis par le Conseil maritime de façade de Méditerranée lors de sa session du 3 juillet 2012,

Considérant les résultats de la consultation institutionnelle et de la consultation du public menées sur le projet de volet "objectifs environnementaux",

PREND ACTE des éléments contenus dans le projet de volet "objectifs environnementaux", issus d'un travail préparatoire de concertation,

RAPPELLE que le projet initial de ce volet a fait l'objet d'un avis favorable à l'unanimité lors de la session du conseil maritime de façade du 3 juillet 2012,

CONSTATE que ces propositions n'ont pas soulevé de réserves particulières lors de la consultation institutionnelle et de la consultation du public sur le sujet,

RELEVE que les objectifs environnementaux proposés s'inscrivent en pleine cohérence avec les enjeux principaux issus de l'évaluation initiale du plan d'action pour le milieu marin et avec la définition du bon état écologique,

SOUHAITE que les membres du Conseil maritime de façade restent pleinement associés à la construction du programme de mesures permettant l'atteinte de ces objectifs environnementaux,

Considérant, l'ensemble des remarques susmentionnées,

EMET un avis favorable sur le projet de volet "objectifs environnementaux" du Plan d'action pour le milieu marin de la sous-région Méditerranée occidentale.